

INFO MAIRIE

BULLETIN MUNICIPAL APÉRIODIQUE

QUINCIEUX



Pascal DAVID
Maire

**Chères Quincerotes
et chers Quincerots,**

Le premier mot qui me vient à l'esprit pour débiter cet édito est : MERCI.

Comme j'ai pu l'évoquer lors de la cérémonie des vœux, il existe des moments dans une vie qui ont une dimension particulière.

Tous les gestes de gentillesse et de bienveillance que j'ai vécus ces quelques mois sont à inscrire à ces instants.

Alors oui, MERCI à vous toutes et à vous tous, pour les nombreux soutiens qui m'ont été apportés.

MERCI aux conseillers municipaux, aux adjoints qui m'accompagnent depuis 5 ans. Leur engagement, leur dévouement et leur détermination ont permis à notre village de se développer harmonieusement et de voir se réaliser aujourd'hui de nombreux travaux d'embellissement et d'amélioration. Notre motivation reste intacte pour engager la suite et préparer notre commune aux défis qui l'attendent.

MERCI au personnel communal pour son professionnalisme et sa loyauté. Même avec toutes les meilleures idées du monde, sans lui nous ne pourrions les réaliser.

MERCI à toutes les associations qui participent activement à la vie communale en proposant des activités pour tous les goûts et pour toutes les générations.

Avec un TRES GRAND MERCI à nos amicales de conscrits pour perpétuer notre tradition et transmettre aux nouveaux arrivants ce plaisir de partager des moments de convivialité et d'entraide si spéciaux à Quincieux.

Un MERCI tout particulier cette année aux classes en 9 et spécialement à leur Présidente « Mado » ! Les consignes mises en place en amont ont été totalement respectées et ont permis que la fête se déroule sans incident.

Un bémol cependant, il est vraiment très regrettable qu'en marge de cette manifestation et en dehors de la responsabilité des classes en 9, quelques individus aient provoqué, ou tout au moins aggravé des bagarres de rues. Leur comportement est inadmissible et doit être condamné par chacun d'entre nous si nous voulons conserver notre fête des conscrits. L'utilisation des pétards est tout aussi condamnable car vraiment très dangereuse pour les jeunes enfants qui entourent les défilés. Chacun d'entre nous peut et doit interpeller les auteurs de ces actions.

MERCI à l'ensemble des sapeurs-pompiers volontaires pour leur dévouement aux missions de sécurité civile et de secours, en conciliant, et ce n'est pas facile, vie professionnelle, scolaire et familiale.

Le dernier MERCI est adressé à toute l'équipe composant notre commission communication, élus, bénévoles ou personnel communal. La rédaction et l'édition de nos supports de communication prend à chacun énormément de temps et de disponibilité. MERCI à ROUGEVERT notre concepteur et à Céline pour sa patience. Une bonne nouvelle pour tous, l'arrivée courant de ce mois, d'une nouvelle recrue qui aura notamment en charge l'élaboration et la création de nos infos mairie et gazette.

Je vous laisse maintenant découvrir les informations et les différents travaux en cours et à venir sur notre commune. Vous l'avez peut-être déjà découvert mais l'été sera chaud...en travaux !

L'équipe municipale et moi-même vous souhaitons, une bonne lecture, un bel été, et restons à votre disposition.

QUINCIEUX



Métropole de Lyon



ESQALE

Médiathèque de Quincieux

SAMEDI 22 JUN 2019
DE 9H À 13H

8 chemin Saint Laurent

Interview



Camille CAPRA Responsable Enfance, Jeunesse et Education

Bonjour Camille, pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

J'ai 30 ans, un petit garçon de 3 ans et j'habite dans l'Ain, à 25 mn de Quincieux.

Je travaille pour la commune depuis septembre 2018.

Quel est votre parcours professionnel ?

J'ai un BEPA services aux personnes, un BAC pro service en milieu rural ainsi qu'un CAP petite enfance. Je souhaitais devenir auxiliaire de puériculture mais on m'a proposé un poste d'animatrice en périscolaire, poste qui m'a plu et qui m'a donné envie de poursuivre dans l'animation. Après un an d'expérience en tant qu'animatrice, j'ai occupé un poste de directeur adjoint dans le Bugey. Souhaitant revenir dans ma région d'origine où malheureusement aucune

offre d'emploi de directeur adjoint n'était disponible, j'ai travaillé au lycée Sandar en tant qu'assistante d'éducation, avec une mission d'animation, pendant 6 ans.

Puis, j'ai eu l'opportunité en 2018 d'intégrer la commune au poste de coordinatrice en école élémentaire. Suite au départ de Karine Alle, on m'a confié le poste de responsable EJE. Parallèlement, je prépare une Validation des Acquis d'Expérience afin d'obtenir un Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS).

En quoi consiste votre travail ?

J'organise les activités du Relais d'Assistants Maternels, du périscolaire, le temps méridien, le service des ATSEM et des agents techniques qui gèrent l'entretien des bâtiments.

Mes différentes missions sont :

- Le suivi administratif des dossiers, les plannings et les tâches des agents.
- Temps terrain de partage avec les équipes pour optimiser l'organisation.
- Périscolaire en élémentaire, soutien sur le temps méridien et animation le mercredi.

Quel regard avez-vous sur la commune ?

Quincieux est une commune qui bouge, avec beaucoup de projets et d'associations. C'est très motivant et ce dynamisme me permet de mettre en place des actions multiples et variées.

Dans les mois à venir, je souhaiterais entre autres faire évoluer le périscolaire le mercredi, avec de nouvelles activités et sorties adaptées aux besoins des parents et enfants.

Propos recueillis par Véronique Pinceel

Horaires Jardinage

Les jours ouvrables :
8h30 à 12h et 14h30 à 19h30

Les samedis :
9h à 12h et 15h à 19h

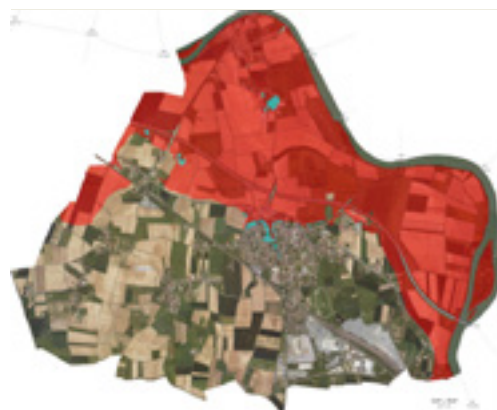
Les dimanches et jours fériés : 10h à 12h.



Réunion d'information sur le Plan de Prévention des Risques Naturels d'inondation (PPRNi)

Le mercredi 19 juin 2019

A 19h, salle de l'Ancienne Poste,
4 route de Chasselay.





Laurent Moncel
1^{er} Adjoint
Développement
industriel et
commercial,
Environnement,
Agriculture et
fleurissement

Aménagement du plan d'eau de Chamalan

Les travaux de réaménagement du plan d'eau sont terminés. La végétation n'a plus qu'à reprendre ses droits pour le plus grand bonheur de tous, car ce plan d'eau devenu moribond a trouvé une qualité environnementale d'un très bon niveau tant pour nos amis pêcheurs que pour les promeneurs qui peuvent bénéficier d'un cadre très apprécié de tous.

Entretien des bords de murs le long des chaussées

Il est rappelé que l'entretien des végétaux au pied des murs de clôture doit être réalisé par les propriétaires et que les services communaux ont pour mission le fauchage de sécurité qui se limite à environ 50 cm des pieds des murs de clôture. Il est donc de la responsabilité de chacun de maintenir propres et entretenus les abords de propriétés.



Ambroisie

L'ambroisie est l'affaire de tous. N'hésitez pas à signaler sa présence via les applications de la Métropole « signalement ambroisie », ou en mairie ou sur le site internet de la commune dans la page « demande d'intervention ».

www.signalement-ambroisie.fr



Nettoyage de printemps



De nombreux Quincerots se sont réunis pour le traditionnel nettoyage de printemps au cours duquel deux associations se sont montrées très actives et en nombre : l'association PEQ et l'association de chasse. Un grand merci.

Cette matinée a mis en avant, s'il fallait encore le faire, le manque de civisme d'un trop grand nombre.

La matinée s'est conclue autour d'un casse-croûte convivial très apprécié de tous.

Zéro pesticide

Au 1^{er} janvier 2019, la loi LABBÉ est entrée en vigueur pour les particuliers sur l'ensemble du territoire. Elle prévoit l'interdiction d'usage, d'achat et de détention de tous les produits phytosanitaires de synthèse dans les jardins, espaces végétalisés et les infrastructures.

Pour accompagner cette interdiction et en savoir plus (conseils de jardinage, ...), connectez-vous sur le site : www.jardiner-autrement.fr





Périscolaire



Monique Aubert
2^{ème} Adjointe
 Petite enfance,
 Jeunes et seniors,
 Centre Communal
 d'Action Sociale

Croc'Loisirs pour les enfants de 3 à 11 ans

Accueil du mercredi

Depuis janvier, les enfants ont participé à de très nombreuses activités. Pour vous donner envie de venir avec eux, voici les plus marquantes :

- Tirage des rois : pour fêter la nouvelle année, préparation de galettes des rois, fabrication de couronnes par les petits qui ont invité les grands.
- Pour la chandeleur, ce sont les grands qui ont préparé des crêpes.
- En mars, les petits ont visité la boulangerie et fabriqué des petits croissants et pains au chocolat.
- Confection d'un dragon pour le Nouvel An chinois.
- Initiation à la danse sur la musique des saisons.

Découverte des pays

- Du haut du Machu Picchu, découverte des coutumes du Pérou.
- Un aller-retour en Grèce pour se réchauffer.
- A dos de chameau, voyage dans un beau pays africain.
- Un petit tour en Chine pour profiter du Nouvel An chinois 农历新年.

Moment d'échanges

Un après-midi avec nos aînés à la salle de la MJC sur le thème « des écoles d'autrefois et d'aujourd'hui » ainsi que sur les métiers, avec dégustation de bons gâteaux préparés le matin par les enfants.



Rencontre avec les aînés

Création d'un jardin à l'école élémentaire

Plantation de légumes, salades, radis, tomates, aromates et de jolies fleurs, fabrication d'un épouvantail pour le protéger. La cueillette de ces légumes se fait le vendredi, pour être dégustés en famille.



Jardin école élémentaire

Fabrication de chocolats

Fabrication de chocolats et organisation d'une chasse aux œufs et au trésor l'après-midi avec les petits.

Programme d'activités des mercredis de juin à juillet

- Le 5 : journée passerelle pour les grandes sections et activité « fête des pères ».
- Le 12 : repas à la cantine et après-midi jeux avec les aînés.
- Le 19 : sortie et pique-nique à la « queue de l'île ».
- Le 26 : sortie de fin d'année à Walibi.
- Le 3 juillet : jeux d'équipes et bilan de l'année.

Périscolaire du soir

- Activité libre : je peux faire du coloriage ou jouer avec mes copains.
- Activité jeux : jeux de société. Laurie nous propose un jeu chaque soir.
- Activité ABCD : je peux avoir accès à un lieu calme pour lire des livres.
- Aide aux devoirs : je peux faire mes devoirs avec Mireille si Papa et Maman m'ont inscrit.
- Atelier Dessin : Maëva nous apprend à créer notre propre BD. Mais attention, pour que je puisse profiter de cet atelier, il faut que je sois inscrit.

QUINCIEUX



Métropole de Lyon

CCAS nouveauté 2019



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Quincieux a signé une convention de partenariat avec l'association ALLIES pour son service Culture pour Tous.

Culture pour Tous favorise la participation à la vie culturelle et sportive de tous, en particulier des personnes rencontrant des difficultés sociales et économiques.

Son objectif est de permettre à chacun de développer ses pratiques culturelles et sportives, de s'aventurer dans des univers encore inconnus.

Renseignements : site internet
rubrique CCAS

« Ma commune - Ma santé » : une mutuelle pour tous

Sans questionnaire de santé, sans condition de revenu, personnalisable avec une couverture de soins à plusieurs niveaux et à des tarifs adaptés.

Renseignements et prises de rendez-vous
par téléphone au 05 64 10 00 48

La Mission Locale Nord Val de Saône



4, avenue Carnot 69250 Neuville-sur-Saône

Bureaux : Accueil des jeunes de 16 à 25 ans du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h sauf les mardis matin et vendredis après-midi.

Pour tous renseignements : contactez le
04 78 98 20 49 ou consultez le site internet
www.mlpnvs.org

« Ma commune - Mes études »

Cette bourse communale est destinée aux étudiants ayant obtenu leur baccalauréat et qui poursuivent des études supérieures en France Métropolitaine, préparant à un diplôme reconnu par l'Etat.

C'est un soutien que le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a mis en place afin d'aider certains étudiants à financer leurs études.

Son montant est de 500 € par an, renouvelable dans la limite de 5 années (le dossier de demande de bourse est à renouveler chaque année). Critères de recevabilité du dossier : être âgé(e) de moins de 26 ans au 1^{er} septembre de l'année scolaire, avoir obtenu son baccalauréat, avoir des parents ou un représentant légal domicilié fiscalement à Quincieux depuis 3 ans et ayant un quotient fiscal de 0 à 900, ne pas redoubler son année scolaire (sauf raison médicale).

L'attribution de la bourse est à la discrétion du CCAS.

L'octroi d'une bourse pour une année scolaire ne saurait garantir des attributions pour les années scolaires à venir. Cette bourse est assortie d'un engagement à participer à des actions citoyennes sur la commune, d'une durée de 20 heures, choisies par l'étudiant dans la liste qui lui est proposée. Cependant, deux engagements dispensent de toute action de citoyenneté : sapeur-pompier volontaire au centre de secours de la commune ou membre bénévole de l'encadrement d'une association sportive ou culturelle de la commune.

Renseignements : en mairie, par tél au
04 78 91 10 11 ou ccas@quincieux.fr

Plan canicule

Afin d'aider les personnes vulnérables en cas de forte chaleur, un registre confidentiel est ouvert en mairie. Peuvent s'inscrire :

- les personnes âgées de plus de 65 ans,
- les personnes reconnues inaptes au travail de plus de 60 ans,
- les personnes handicapées.

Vous pouvez également inscrire une personne de votre entourage qui pourrait en avoir besoin avec son accord écrit.

A partir du déclenchement d'une alerte canicule, des appels téléphoniques seront assurés par les services communaux auprès de ces personnes qui feront l'objet d'une attention particulière.

Renseignements : mairie et site internet, rubrique CCAS

Ticket Sports Culture

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) propose une aide financière pour les enfants de 4 à 16 ans afin de favoriser les pratiques culturelles et sportives des jeunes* (cumulable avec la carte M'ra 16 ans).

Cette aide financière est allouée pour l'adhésion à une association sportive ou culturelle de Quincieux avant le 31 décembre 2019.

* hors centre de loisirs

Montant du ticket : 70 € pour un quotient familial CAF inférieur ou égal à 600 et 40 € pour un quotient familial CAF compris entre 601 et 900.

Formulaire sur le site de la mairie, rubrique Enfance jeunesse, à imprimer et à retourner complété en mairie.

RAM : Relais d'Assistants Maternels

Le fonctionnement des temps collectifs se fait sur inscription à la maison des associations, chemin Saint Laurent : lundi et mardi de 8h30 à 11h30.

Permanences administratives à la mairie : lundi et mardi de 13h à 16h.

Renseignements : par tél au 06 07 79 02 68 ou sur le site internet rubrique Petite Enfance

Assistants maternels

Liste disponible en mairie et sur le site internet rubrique Petite Enfance.



Periscolaire maternelle



Periscolaire maternelle



Hervé Rippe
Adjoint

**Associations et
subventions, Culture,
Fêtes et cérémonies,
Bibliothèque**

La fête des conscrits

Avec la création de la conscription, est apparue un peu partout en France une tradition durant laquelle les jeunes gens de chaque commune se réunissaient et faisaient la fête des conscrits, avant de partir à l'armée. Cette tradition marquait en quelque sorte l'entrée dans le monde adulte. A l'origine, cette tradition était réservée aux hommes et la professionnalisation des Armées mit fin à beaucoup de fêtes de conscrits. Dans les endroits où cette tradition perdure, les filles sont en général admises.

Les fêtes des conscrits sont fortement liées avec les fêtes des classes et sont même parfois assimilées à ces dernières. Les fêtes des classes désignent les fêtes regroupant toutes les personnes nées une année dont la terminaison est le chiffre de l'année en cours.

Cette année encore, la fête des classes en 9 a battu son plein et les villageois se sont retrouvés durant le week-end.

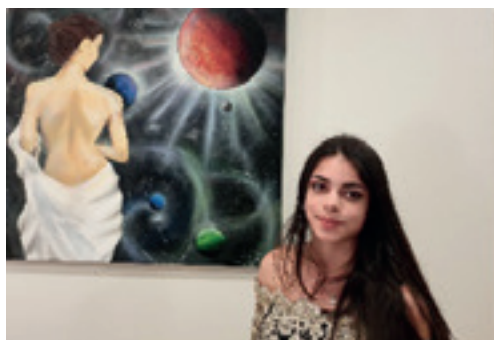
Une nouvelle exposition de peinture

Elle a été programmée du 1^{er} au 30 avril en mairie. Une jeune fille de Quincieux expose ses œuvres et les commente. Elle s'explique et se présente en quelques lignes.

« Toutes formes d'Art me touchent et m'attirent, je suis autant liée aux encres qu'aux pinceaux ou à la sculpture. Je ne peux tenir en place car le monde est tellement vaste de possibilités. Chaque chose de ce monde est Art et me passionne.

Je me présente à vous « Artistic Blast ». Pour le moment inconnue, votre soutien sera d'une grande aide et si mes œuvres ont réussi à vous toucher, le challenge sera réussi. L'art n'existe que s'il est vu. Nous formons un tout. »

Maëva Martinez, jeune artiste de 22 ans.



Cérémonies de commémoration du 8 mai 1945

Nous nous sommes donnés rendez-vous mercredi 8 mai 2019 à partir de 11h30 devant la Mairie.

La capitulation allemande s'est déroulée sur trois jours, du 7 au 9 mai 1945. À la différence du premier conflit mondial, qui avait cessé sur un armistice, simple convention entre les belligérants qui suspendaient les hostilités en attendant d'établir un traité de paix, la Seconde Guerre mondiale s'est terminée en Europe par la capitulation allemande. L'Allemagne nazie cesse toute résistance et s'en remet au bon vouloir de son vainqueur, en l'occurrence les Alliés. L'amiral Karl Dönitz, successeur d'Hitler qui s'est suicidé le 30 avril 1945, envoie le général Alfred Jodl au quartier général des forces américaines, basé en France, à Reims, pour signer la capitulation.



La fête de la musique

Une volonté partagée par l'Ecole de Musique de Quincieux (EMQ) et la municipalité.

La 38^{ème} édition de la fête de la musique se déroulera dans le parc de la mairie le samedi 22 juin de 18h à 23h.

En cas de pluie, repli à l'EMP.

Histoire et traditions de la fête de la musique.

La fête de la musique est imaginée par un musicien Américain Joël Cohen en 1976. En 1981, le ministre de la culture Jack Lang la fait exister en France. Elle est officiellement déclarée le 21 juin 1983. En 2011, elle s'exprime à travers le monde et devient une fête internationale. A l'heure actuelle, cette manifestation existe dans 120 pays. Le 21 juin est une fête civile qui correspond au premier jour de l'été, elle se déroule le soir jusqu'au petit matin.

14 juillet

Cette année encore, nous nous retrouverons pour la fête du 14 juillet. La commission culture et fêtes vous attend encore plus nombreux que l'année dernière. Le partenariat avec les pompiers reste un axe fort pour la réussite de cet événement sur notre commune.

La fête nationale française a lieu le 14 juillet, vous le savez sûrement.

Mais pourquoi cette date ? Si vous alliez répondre « la prise de la Bastille », et bien ce n'est pas tout à fait cela.

Certes, la prise de la Bastille a bien eu lieu le 14 juillet 1789. Mais ce n'est pas la prise de la Bastille qui est fêtée en France chaque année. C'est un tout petit peu plus subtil : la fête nationale française commémore la fête de la Fédération. Celle-ci eut lieu le 14 juillet 1790, premier anniversaire de la prise de la Bastille, à l'initiative de La Fayette pour fêter les fédérés des gardes nationales de France. Elle se voulait un événement de réconciliation et d'unité des Français.

En 1880, le député Benjamin Raspail propose l'adoption du 14 juillet comme fête de la République Française. Au Sénat, de vives discussions ont lieu, car cette date est loin de faire l'unanimité. Pour la fête nationale française, on veut un symbole de l'unité de la nation, de la naissance de la République.

La prise de la Bastille, le 14 juillet 1789, est un de ces symboles. Mais il est jugé trop douloureux et sanglant par les sénateurs. C'est donc le 14 juillet 1790, celui de la fête de la Fédération, qui sera préféré, n'ayant « coûté ni une goutte de sang ni une larme ».

On peut néanmoins voir dans ce choix à double sens une sorte de consensus : si officiellement le 14 juillet en France commémore la fête de la Fédération, il peut très facilement faire écho au 14 juillet de la prise de la Bastille.

On le remarque d'ailleurs aisément par le glissement de date dans la mémoire collective. Pour la plupart des Français, la fête nationale commémore la prise de la Bastille du 14 juillet 1789. Il ne vous reste plus qu'à faire le test autour de vous !



Quand vient l'heure de la rentrée

Forum des associations

Le forum des associations aura lieu le 7 septembre à l'Espace Maurice Plaisantin (EMP).

Venez découvrir les associations qui se démènent tout au long de l'année pour vous proposer des activités sportives et culturelles.

Exposition peinture

Événement **QUINCIEUX**

Du 7 septembre au 5 octobre 2019

Exposition Marie Claude Dorangeon

Peinture



Mairie

PUBLIC
Tout public

ACCÈS
> Gratuit
> Entrée libre



Renseignements > www.quincieux.fr

QUINCIEUX



Métropole de Lyon

Festival Saôn'Automne

La cinquième édition du festival se déroulera les 20, 21 et 22 septembre. Notez le sur votre agenda.

Cette année, une nouvelle équipe prépare le festival. Parlez-en autour de vous et si vous souhaitez donner un peu de votre temps, venez nous rejoindre.

Contact : herve.rippe@quincieux.fr

PROGRAMMATION SAÔN'AUTOMNE 2019

Vendredi soir

- Trio cosmos : Polyphonies du monde à cappella

Chaque chant est interprété comme un tableau, voire une saynète, révélant autant sa musicalité que les personnalités joueuses et sensibles des chanteuses. Le répertoire, en constante évolution, est le fruit de sources multiples, de recherches et d'improvisations, sans préjugé formel. Les arrangements pour trois voix et percussions corporelles sont principalement inspirés de chants du monde traditionnels (monodiques ou polyphoniques), mais aussi de compositeurs de musique savante (Purcell, Brahms, Saint-Saëns, Cage), ou encore de chansons.



Samedi matin

- La Timba del Mundo (Lyon) : déambulation musico clownesque.

Experts en bêtises en tout genre et organisateurs de joyeux désordres, voilà les Gosses de Rythmes !

Plus habiles avec des baguettes que des stylos, plus aptes à vuvuzéler à tue-tête qu'à écouter sagement les leçons, ils transforment l'espace en véritable cour de récréation. Sapés comme des perroquets, cheveux blonds au vent, ces 5 enfants terribles invitent le public à se trémousser sur des rythmes afro-dingos et à participer à leurs délires complètement foutraques. Leur devise : « Que la farce soit avec nous ! ».



Samedi après-midi

- Săman : flamenco mystique / guitares folles / rite initiatique.

SĂMAN présente ses compositions originales teintées de couleurs folk chamaniques et flamenca. Extériorisant des instants de vie, des émotions et une singulière complicité, les deux guitares s'entremêlent et s'enivrent mutuellement. Une musique brute et acoustique, jouée par deux musiciens emprunts d'évasion et d'authenticité.



- Arash Sarkeshik : multi instrumentiste et chanteur aux racines perses.

Sur scène, Arash accueille le public comme à la maison en chantant aux creux des oreilles des spectateurs et dépeint les récits imaginés qui ouvrent la voie à ses chansons poétiques. Elles racontent le monde troublé d'aujourd'hui mais sans s'apitoyer sur ses détails, elles prennent une hauteur poétique, un recul philosophique et parfois un détour intimiste. Mais on y découvre surtout un auteur interprète inspiré et inspirant.



- La Timba del mundo : intermède pendant le changement de plateau.
- Trio Picky Banshees : des compositions originales sur fond de Folk Song.

Un monde situé quelque part entre Grenoble, le Tennessee et le Wyoming. Les Picky Banshees dévoilent leurs folk songs qu'on a envie de se passer en boucle sur la route entre Kansas City et Denver. De la guitare, un harmonica, des harmonies maîtrisées, bref, de la musique simple mais tellement dépaysante qu'on en voudrait un peu plus.



- La Timba del mundo : intermède pendant le changement de plateau.

- Gloria : Magie pop et grâce psychédélique.

Les trois chanteuses et leurs musiciens nous transportent dans la Californie des 60's.

Gloria reprend le chic et le vintage des girls group en y ajoutant un soupçon de mélodies répétitives et pénétrantes. Aujourd'hui, concrètement, c'est un groupe de rock avec six individus qui se complètent avec l'envie que ça swingue.



- La Timba del mundo : intermède pendant le changement de plateau.
- Blow : le mélange parfait entre pop et électro.

Influencés à la fois par le rock des « sixties », le rock moderne, voire punk, et par la découverte de la musique électro quand ils sont arrivés à Paris, le quatuor poitevin a eu envie de mélanger cet univers électro avec leurs racines plus pop-rock. En résulte un univers planant, aérien et épuré. La voix du chanteur joue le rôle d'un instrument à part entière dans chaque composition du groupe.



Dimanche matin

- Avrill : un univers musical onirique et ludique surprenant.

Sa harpe bouscule gaiement les conventions et s'écarte des chemins traditionnels des harpes classiques ou celtiques pour explorer les MUSIQUES DU MONDE, le BLUES et la CHANSON FRANCAISE dans des compositions originales.

AVRILL, c'est aussi une VOIX. Travaillée en chant lyrique et en jazz, elle vous emmène tout naturellement dans sa vibration particulière, tutoie les graves et les aigus sur une belle tessiture de trois octaves. Harpe et voix vous entraînent avec bonheur dans leurs voyages musicaux, parsemés d'humour, d'énergie et d'émotion.



Dimanche midi

- Tony Kazima.

Ce crooner facétieux et surdoué fait littéralement corps avec son instrument, qu'il a développé sans cesse en écumant notamment de nombreux piano-bars. Fan absolu du jazz des sixties, lorgnant aussi bien vers le blues, le gospel ou la soul-funk, le jeune prodige n'a pas son pareil pour s'imposer dans un répertoire où trônent les figures tutélaires de Nat King Cole, d'Erroll Garner ou de Louis Armstrong, et surtout, celle de Ray Charles dont il est de manière saisissante une incarnation mimétique, la cécité en moins.



Dimanche après-midi

- Charlie and the soup opera : soul music à tendance groovy.

Fasciné par les grandes icônes de la musique Soul/Funk et par les séries B Américaines depuis sa plus tendre enfance, Charlie, personnage excentrique au chapeau haut de forme, orchestre son propre Soap Opera. Passant du piano au devant de la scène, d'une histoire d'amour au récit d'un aléa de la vie. Lui et ses acolytes nous plongent dans l'univers dense et chaleureux d'une Soul survoltée, tantôt rageuse, tantôt mélancolique. Un univers riche, festif et sincère.



Médiathèque

5 mars 2019 : naissance d'ESQALE

A la toute fin du mois de décembre 2018, la bibliothèque du 22 route de Neuville fermant définitivement ses portes.

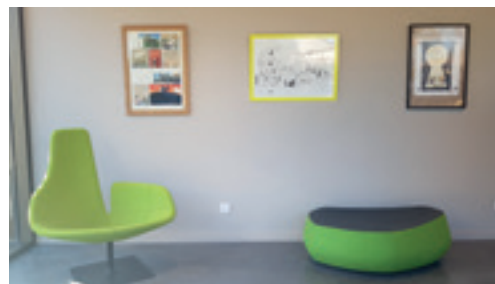
A l'occasion d'une permanence animée, nos fidèles adhérents sont venus remplir leurs sacs autant qu'ils le souhaitaient, et aussi partager leurs souvenirs de ce lieu avec l'équipe. Pas loin de 36 années de bons et loyaux services à se remémorer : la bibliothèque avait déjà vécu jusque-là une très belle aventure !

Pendant les vacances de février, c'est au 8 chemin Saint Laurent que tout a commencé à prendre vie, avec l'installation des mobiliers et l'aménagement des collections. Les larges baies vitrées ont ainsi progressivement laissé entrevoir ce à quoi allait ressembler ce lieu tant attendu.

La médiathèque a, comme prévu, ouvert au public le 5 mars, attirant des centaines de visiteurs dès les premières semaines. Chaque curieux-se a droit à une visite guidée, partant ainsi à la découverte du salon, de l'espace numérique, des collections de livres et de films, de la salle de travail, ou encore du jardin...

S'il ou elle le souhaite, la visite se clôture par une inscription, GRATUITE, qui permet d'emprunter les documents achetés par la médiathèque ou chinés dans les réserves de la Bibliothèque Municipale de Lyon.

Dans un espace de plus de 200m² dédiés à la fiction et à la réalité, au numérique et au papier, à la détente et à l'étude, l'équipe composée de deux salariées et d'une quinzaine de bénévoles, se relaie pour vous accueillir 19 heures par semaine.



Ici, les petits déambulent en chaussettes, les adultes prennent un café en feuilletant la presse au salon, les enfants goûtent au jardin avant de commencer leurs devoirs, les jeunes se donnent rendez-vous à l'espace numérique...

ESQALE - c'est son nom - vous propose une pause, une parenthèse, une respiration dans votre journée. Lorsque les marins font escale, ils s'arment au ponton puis posent pied à terre ; ils déchargent ou chargent des marchandises, des victuailles. Ils retrouvent la civilisation, font des rencontres. Une escale au port, c'est une halte, là où il y a un point d'ancrage, un repère ; là où il y a d'autres hommes, de la nourriture, de la vie.

Alors n'attendez plus ! Franchissez dès à présent le seuil d'ESQALE et venez vous ravitailler, vous nourrir, vous reposer ; mais aussi rencontrer, échanger, partager ; vivre un moment choisi, le temps d'une escale.

Les premiers chiffres sont sortis !

Plus de 3 000 prêts par mois :
c'est plus du double que d'habitude.

Déjà plus de 720 adhérents actifs :
c'est 40% de plus qu'en 2018.

Plus de 400 nouveaux inscrits :
c'est 7 fois plus que l'année dernière.



QUINCIEUX



Métropole de Lyon

Faites ESQALE !

- Samedi 22 juin : inauguration



De 9h à 10h30 : « suivez le(s) guide(s) !
Visite décalée de l'établissement
(réservation obligatoire).

Dès 11h : discours suivis d'un cocktail.

- Samedi 6 juillet à midi : Apéro Musical
au jardin « l'été sera afro-funk (ou ne sera
pas...) ».



Supergombo en concert .
Concert gratuit MAIS apéro participatif !
Votre billet d'entrée ? La bouteille, la quiche
ou les cacahuètes que vous apporterez.

Nourri de Mbalax sénégalais, de soukous
congolais, de funk US et de jazz mondial,
le son qui se joue ici est donc forcément
d'ailleurs. Pourtant, on ne parlera pas
avec eux de « world music ». Du monde,
Supergombo garde plutôt le rythme,
frénétique et incontrôlé. Même si ce groupe
de 7 musiciens sait qu'il faut parfois freiner,
flâner, prendre son temps. Sans aucun
doute, cette musique-là sait surprendre.
Mais surtout se poser, s'installer. Dans la
tête, pour mieux gagner tout le corps...

Infos pratiques

Seul l'emprunt de documents nécessite
une inscription, gratuite (munissez-vous
d'une pièce d'identité et d'un justificatif de
domicile).

Retour des documents 24H/24 grâce à la
boîte de retour extérieure.

- Horaires habituels :
 - Mardi & jeudi : 16h-18h30
 - Mercredi & vendredi : 10h-12h /
15h-18h30
 - Samedi : 10h-13h.

Attention ! Modifications des horaires
pendant l'été.

- Fermeture annuelle :
Du 4 au 19 août
- Horaires d'été :
Du mardi 9 juillet au samedi 3 août
& du mardi 20 au samedi 24 août.
 - Du mardi au vendredi :
10h30-13h / 16h30-18h
 - Samedi : 10h-13h

Pour nous trouver

Médiathèque ESQALE
8, chemin Saint Laurent
04 78 91 16 25
bibliotheque@quincieux.fr

Suivez-nous sur les réseaux et sur
<http://bibliotheque.quincieux.fr>





Michèle Mureau
Adjointe
Voirie et
sécurité routière,
Assainissement



Voirie

Réflexion sur l'extinction nocturne de l'éclairage public

Une réunion publique a eu lieu le 17 mai dernier pour informer et échanger sur l'extinction nocturne de notre éclairage public.

Les enjeux de cette démarche ont été présentés, à savoir :

- Développer un éclairage public plus efficient, c'est-à-dire consommer uniquement ce dont la commune a besoin pour réduire la facture énergétique.
- Respecter la biodiversité.
- Réduire la pollution lumineuse.

Il a été décidé d'éteindre, partout, de 23h à 6h du matin sauf sur certaines intersections pour des raisons de sécurité.

Un test d'extinction va être réalisé route du Fouilloux. L'assistance a adhéré à la proposition. En cas de problèmes sur les différents secteurs, accroissement des cambriolages, etc..., nous nous donnons le droit de revoir nos décisions.

Il a été toutefois précisé qu'il est plus confortable pour un cambrioleur d'opérer en présence d'éclairage public que dans la nuit noire, qui nécessite l'utilisation de lampe torche, visible de l'extérieur.

L'extinction se fera à l'automne, à l'issue de quelques travaux nécessaires pour isoler les secteurs sensibles qui resteront éclairés.

Analyse des radars pédagogiques, rue de la Chapelle

Suite à la mise en sens interdit du chemin de Gapillon...

- La pertinence de cette décision a été évaluée.
- Nous avons été informés que les véhicules se reportaient sur la rue de la Chapelle au lieu de prendre la route de la Thibaudière.
- Nous avons alors positionné un radar pédagogique sur la rue de la Chapelle pour connaître l'impact sur la circulation et la vitesse des véhicules. Les résultats montrent un passage de 60 véhicules en moyenne par heure, en heure de pointe (7h30). La vitesse autorisée est, majoritairement respectée, selon la vitesse V85 appliquée par la Métropole de Lyon. La vitesse V85 définit la vitesse en dessous de laquelle circulent 85 % des véhicules en vitesse libre. Elle est prise en compte dans la conception des projets routiers pour déterminer les distances de visibilité, le profil en long et le tracé des routes.
- Néanmoins, pour réduire le passage des véhicules à la Chapelle, la commission a décidé d'autoriser le chemin de Gapillon en double sens pour les engins agricoles, et en sens unique pour tous les autres véhicules, sens route de la Thibaudière en direction de Les Chères.



QUINCIEUX



Métropole de Lyon

Élargissement de la voirie et aménagement parking et bornes de recharge électriques, route de Chasselay

C'est parti ! Les travaux ont commencé par le désamiantage de la maison suivi de sa démolition. L'opération a provoqué des nuisances prévues, mais négociées avec la Métropole, pour qu'elles soient de courte durée pour les riverains et les usagers de cette voirie.

Les travaux d'aménagement de la chaussée, des trottoirs et du parking se dérouleront cet été. Deux bornes de recharge électrique seront installées sur le nouveau parking. 4 places de stationnement seront impactées.

Aménagement d'un cheminement piétonnier, route de la Thibaudière à Billy

Après étude de faisabilité par la Métropole et validation des différents devis par la municipalité, les travaux ont enfin commencé, deuxième quinzaine du mois de mai. Des tests préalables ont été réalisés pour définir le sens des priorités au niveau des chicanes en privilégiant la réduction de la vitesse des véhicules et la sécurité des piétons. Une trentaine de luminaires sera installée tout le long de la voirie impactée par l'aménagement.

Éclairage du court de tennis intérieur

La municipalité a procédé au changement de tous les luminaires du court de tennis intérieur. Nous sommes passés en luminaires à led, avec un meilleur rendu de couleur, plus uniforme et plus économe en énergie.

Transports

Ajustement des horaires de la ligne régulière 96

Suite à la demande des parents d'élèves scolarisés au collège Jean Renoir et dont les enfants finissent parfois une ou deux heures avant le passage du car scolaire, nous avons sollicité le SYTRAL afin que les horaires de la ligne régulière 96 soient ajustés.

A cet effet et à compter du 3 juin :
Au départ de Neuville, entre 13h et 18h, les horaires sont décalés de 5 minutes, afin de permettre aux élèves d'aller prendre le bus sur le quai. Les horaires sont également décalés dans le sens Quincieux/Neuville.

Avec Auto Hop se déplacer devient un jeu d'enfant !

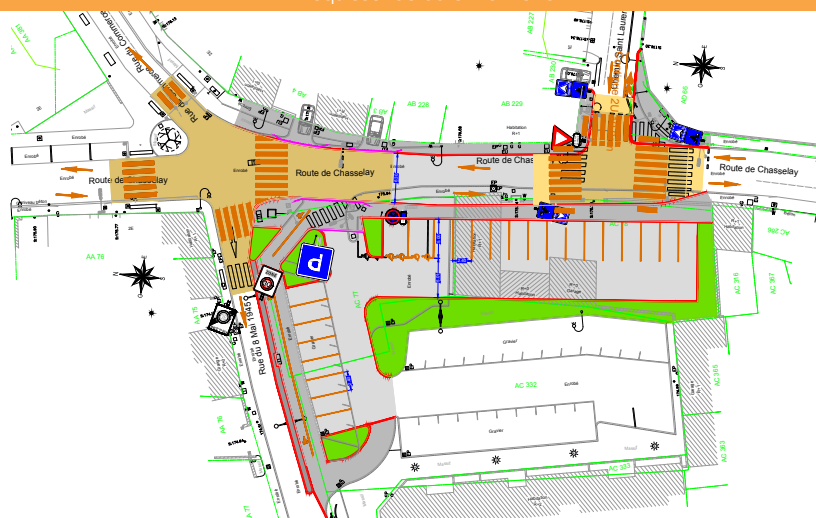
Auto Hop allie autostop et covoiturage pour des trajets de courtes distances sur le territoire Saône Mont d'Or pour se rendre à une gare, à un arrêt de bus vers son lieu de travail.



- 100% Gratuit
- 100% Convivial
- 100% Pratique
- 100% Local

Rendez-vous sur autohop.fr

Esquisse rue du 8 mai 1945





Travaux de la MJC



Pascal Favre Adjoint Urbanisme, Bâtiment et sécurité des bâtiments, Études et projets

Travaux

La médiathèque sitôt achevée, d'autres travaux requièrent notre attention dans un souci du maintien de la qualité de nos équipements publics. Simultanément, de nouveaux équipements doivent être créés pour répondre à nos besoins grandissants.

Tout d'abord la MJC, dont l'appel d'offres a dans un premier temps été déclaré infructueux car dépassant notre budget prévisionnel. Un second appel d'offres nous a enfin permis de programmer ce rafraîchissement nécessaire. Le regroupement de l'EMP et de la MJC en un seul établissement dont les différents volumes communiquent entre eux va permettre une modularité accrue des bâtiments. La fin des travaux est prévue en août pour un budget prévisionnel de 717 000 euros.



Travaux MJC/EMP

Enfin, les travaux du nouveau restaurant scolaire en lieu et place de l'ancienne bibliothèque et de la salle Georges Parent ont débuté fin mai pour une mise en service à la rentrée 2020. Ce nouvel établissement, d'une capacité de 250 couverts, remplacera le restaurant actuel devenu trop petit. L'espace ainsi récupéré servira de réserve pour de futures classes, évitant ainsi de nouvelles constructions.



Nouvelle salle Georges Parent

Urbanisme



Le PLU-H arrive ce mois-ci

Plus de 9.5 milliards d'habitants sur terre en 2050 (source base de données démographique de l'ONU). 5 millions de personnes s'installent en ville en moyenne chaque mois.

Ainsi, 70% de la population mondiale vivra en ville ou en Métropole en 2050.

L'urbanisation est tout aussi grandissante dans notre pays et a provoqué l'évolution successive des lois gouvernementales (ELAN, ALUR, DUFLOT, PINEL, ...). Aujourd'hui des règles d'urbanisme plus précises sont nécessaires pour permettre un développement harmonieux et plus juste de l'habitat et des infrastructures dans nos communes.

Après plusieurs années d'élaboration, de concertation et de consultations, notre PLU-H a été approuvé lors du conseil métropolitain de Lyon du 13 mai. Il sera mis en place officiellement ce mois-ci. Les programmes de développement de nos communes vont pouvoir ainsi se développer sur la base de ces nouvelles règles.

Quelques accents forts qui sont à la base de notre PLU-H :

- loger tout le monde,
- faire de l'environnement une priorité,
- gérer les eaux de pluie avec des coefficients de pleine terre renforcés (absorption naturelle et/ou citerne enterrée dans la propriété),
- création d'un coefficient d'emprise au sol en rapport avec le secteur,
- limitation du nombre des accès aux propriétés,
- favoriser les transports collectifs.

QUINCIEUX





Elodie Patin

Adjointe

**Affaires scolaires,
Rythmes scolaires,
Conseil Municipal
d'Enfants**

Projet de loi

Lors des conseils d'écoles des 18 mars en maternelle et 26 mars en élémentaire, les parents d'élèves élus ont évoqué leurs inquiétudes face au nouveau projet de loi « École de la confiance » impulsé par la loi Blanquer et ses implications concrètes pour la prochaine rentrée. Cette inquiétude vient surtout du fait que le projet de loi est très flou pour l'instant.

A ce jour, la loi doit être présentée au Sénat au début du mois de mai et nous devrions être informés ultérieurement sur les décrets d'application.

Il semble qu'il y ait un malentendu notamment sur la suppression des postes de directeurs d'école et qu'il s'agit d'expérimentations sur la mutualisation des moyens, des personnels et la mise en réseau d'écoles et de collèges.

Jean-Michel BLANQUER, Ministre de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, a par ailleurs adressé un courrier aux directeurs d'école dont voici un extrait :

« Chaque jour, dans vos écoles, vous êtes confrontés à des réalités diverses qui appellent des solutions variées. C'est pourquoi, nous tenons à vous donner les outils nécessaires pour agir au plus près des besoins de vos élèves et de vos territoires.

La loi pour une « École de la confiance » est conçue pour cela. La mesure la plus emblématique est l'instruction obligatoire à trois ans qui met l'accent sur l'école maternelle, essentielle pour que nos élèves commencent bien leur parcours d'enfant et d'élève. C'est pourquoi, j'ai été très surpris de lire ou d'entendre ces derniers jours qu'une quelconque menace pesait sur l'école maternelle. C'est tout le contraire qui se met en place avec une attention particulière portée au cours des prochaines années à la formation et aux taux d'encadrement.

De la même façon, d'autres mesures de la loi ont été caricaturées ou ont donné lieu à des erreurs d'interprétation. C'est le cas de l'établissement des savoirs fondamentaux qui correspond à une idée ancienne de lien accentué entre l'école et le collège, déjà expérimentée avec succès dans plusieurs territoires. Ce dispositif n'est qu'un outil supplémentaire pour ceux qui le désireront. J'ai clairement indiqué à l'Assemblée Nationale que le dispositif sera fondé sur le volontariat. »

Nous avons souhaité cependant rencontrer notre députée Blandine Brocard pour échanger avec elle au sujet de cette loi et lever certains doutes ; le rendez-vous a été pris le 29 avril en présence des directeurs, D.D.E.N. et parents d'élèves élus auxquels notre députée a répondu.



Crédits scolaires

Lors du conseil municipal du 26 mars 2019, les crédits scolaires ont été votés comme suit :

- Dotation par élève :
63 euros par élève inscrit dans les écoles maternelle et élémentaire de la commune.
- Achat de revues et d'albums pour la BCD :
 - Maternelle : 350 euros
 - Élémentaire : 550 euros.
- Achat de matériels spécifiques pour les récréations :
 - Maternelle : 50 euros par classe
 - Élémentaire : 50 euros par classe.
- Subventions aux OCCE des écoles maternelles et élémentaires :
 - Maternelle : 200 euros
 - Élémentaire : 200 euros.
- Crédits de direction et photocopies :
 - Maternelle : 300 euros
 - Élémentaire : 400 euros
- Financement des transports en car :
 - Maternelle : 1000 euros
 - Élémentaire : 1000 euros.

A cela, s'ajoute une subvention de 300 euros pour le Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté (ou Rased) intervenant dans nos écoles, une subvention exceptionnelle de 600 euros attribuée au projet « cinéma » de quatre classes d'élémentaire, l'activité piscine renouvelée cette année encore pour les classes de C.P. (environ 4 500 euros) et l'intervention de l'école de musique auprès des deux écoles (un peu moins de 20 000 euros).

Sans compter la mise à disposition d'une intervenante sports tout au long de l'année en élémentaire.

La plus grosse dépense cette année sera celle de la réhabilitation des volets de l'école élémentaire pour un coût avoisinant les 20 000 euros.

Lors d'échanges réguliers avec les communes alentours, il apparaît que Quincieux alloue depuis de nombreuses années une dotation confortable à ses écoles (la moyenne se situant entre 45 et 50 euros). La hausse régulière des effectifs des écoles oblige la commune à rester vigilante sur les capacités d'accueil de ses infrastructures et à anticiper les besoins.

Avec le retour du soleil, des plantations dans nos jardins et nos écoles et de beaux projets en cours, l'heure du renouveau est bien là.

Je souhaite à vous tous, avec un peu d'avance, chers parents et chers enfants, un très bel été.

Service Enfance Jeunesse Education (E.J.E.)

Le service a retrouvé des couleurs et ... une responsable ! Camille Capra avait intégré l'équipe temps méridiens et périscolaires à la rentrée 2018, elle a depuis janvier, pris les fonctions de responsable du service.

Forte de son expérience auprès des jeunes dans d'autres structures mais aussi d'un esprit dynamique et moteur, Camille a tout simplement trouvé sa place et nous en sommes ravis.

Les équipes travaillent déjà sur la rentrée 2019/2020 avec de nouveaux projets, l'organisation des services mais aussi les règlements intérieurs et les dossiers d'inscription des temps périscolaires et méridiens qui seront soumis prochainement à la commission scolaire.

QUINCIEUX



Métropole de Lyon



Peau neuve

Comme chaque année, les écoles ont participé au nettoyage de printemps. Aidés de Christophe et Boris, des services techniques, les élèves ont, à leur tour, enfilé les gants et, armés de sacs poubelles, ramassé les déchets dans leurs cours de récréation. Beaucoup moins de détritrus cette année à l'école élémentaire grâce aux efforts sans relâches du périscolaire qui œuvre régulièrement le soir après le goûter.



Domage que peu d'entre eux ne soient présents lors du grand nettoyage de la commune malgré la présence de Pompon et du casse-croûte !

« Ramasser les papiers, c'est guérir la Terre ».

Merci à Léandre, en classe de moyenne section qui du haut de ses 5 ans a trouvé les mots justes.



Restaurant scolaire



Après LE projet 2019, la nouvelle médiathèque, LE chantier 2020 : le nouveau restaurant scolaire ! La réunion « 0 » a eu lieu et les travaux de déconstruction de la bibliothèque vont commencer. Il est rappelé que le coût prévisionnel des travaux a été estimé à 2 123 235 € HT (valeur novembre 2018).

Ceci engendre d'ores et déjà des adaptations quant aux alentours du futur projet. L'accueil du périscolaire matin et soir ainsi que le stationnement des équipes enseignantes, personnel cantine, école et parents se fait désormais par le city stade.

Afin de rassurer notre équipe « cuisine » et prendre les bonnes idées là où elles sont, nous avons organisé des visites d'établissements déjà équipés en mode self, comme celui de Collonges au Mont d'Or. Nos cuisinières ont ainsi pu se familiariser avec une organisation toute nouvelle et un beau challenge qui les attend ! Une immersion en service réel à Collonges mais aussi la visite d'autres selfs (Albigny, Chazay d'Azergues, St Germain au mont d'or) seront proposés aux agents de la cuisine.

Des réflexions sur le futur mobilier ou l'organisation générale sont amorcées, il s'agit d'une révolution pour notre commune dont le restaurant scolaire a plus de 30 ans.

Attention ! L'aire de jeux est redevenue parking tous les jours de la semaine de 7h30 à 18h30. Nous appelons à la plus grande vigilance, tant pour les utilisateurs du parking que les parents présents avec leurs enfants sur le city stade. Chacun doit respecter les usages et contraintes de l'autre.

Nous sommes tous acteurs de la sécurité.



Ateliers musicaux

Ecole maternelle

Projet d'action annuelle école maternelle :
« UNE ANNÉE EN MUSIQUE »

Un automne en musique

- Les matins des Mardi 13 novembre et jeudi 15 novembre.
Les élèves de toute l'école, répartis en petits groupes, ont participé à différents ateliers musicaux...
Découverte d'instruments de musique, manipulation de petits instruments, histoires et films musicaux...
Nous remercions tous les musiciens bénévoles qui ont participé aux ateliers.
Toutes les familles d'instruments ont été représentées : cordes, vents et percussions.

- Vendredi 16 novembre, l'après-midi.
Un quatuor de saxophonistes de l'École de Musique de Quincieux nous a présenté plusieurs morceaux.

- Mardi 27 novembre, le matin.
La compagnie « L'âme son » était présente dans notre école pour un accueil musical et une matinée en musique et chansons.
Passage du trio musical dans toutes les classes suivi d'une heure de spectacle en chansons.



Noël en musique

- Vendredi 7 décembre
Les élèves ont assisté au spectacle musique et marionnettes « Pingouin » présenté par la compagnie « Lez'arts vivants ».

- Vendredi 21 décembre
Les élèves ont reçu la visite du Père Noël et ont pu lui présenter leur chorale d'école.
Une collecte de jouets a été organisée au profit de la Croix-Rouge française par l'intermédiaire de M. Lyonnet.
Nous remercions les familles qui ont participé et les membres de la Croix-Rouge qui sont intervenus.

Quinzaine de la maternelle

Vendredi 1^{er} février et vendredi 8 février
Ateliers jeux de société que les parents nous ont aidés à encadrer.
Ils ont joué à des jeux coopératifs ou à des jeux de plateaux.

« Carnaval et Batucada »

Vendredi 8 mars, après-midi.
Organisé par les écoles maternelle, élémentaire et René Suarez.
Les élèves des écoles ont présenté leur batucada, ensemble de percussions.
Ils étaient costumés sur le thème « Le carnaval des animaux ».

Spectacle musical et fête de l'école

- Samedi 29 juin, spectacle musical et fête de l'école à l'Espace Maurice Plaisantin.

Réservez votre matinée !

A l'occasion de la fête de l'école organisée en partenariat avec le Sou des écoles, la mairie et l'école élémentaire, les enfants proposeront leur spectacle musical, préparé et animé tout au long de l'année par René Suarez et l'équipe enseignante lors de leur chorale du vendredi matin.

Inscriptions à l'école-rentree 2019

Si vous avez un enfant né en 2016 ou pour toute nouvelle inscription (enfant né en 2015 ou 2014), merci de prendre rendez-vous avec Mme Heyraud au 04 78 91 12 06 ou par mail ce.06922641@ac-lyon



QUINCIEUX



Métropole de Lyon



Ecole élémentaire

100 jours

Depuis la rentrée, les CP lisent « chaque jour compte », l'histoire d'Arthur qui effectue sa rentrée au CP, et mettent une paille pour matérialiser ce jour. Cela permet entre autres de travailler les notions de dizaines d'unités, de manière ludique et quotidienne.

Vendredi 5 avril, nous avons fêté notre 100^{ème} jour d'école.

La journée a débuté par les mêmes rituels puis au lieu de lire notre manuel de Taoki, nous avons lu la recette des crêpes, que nous avons réalisée immédiatement après.

Pendant qu'à l'atelier cuisine certains pesaient la farine, mesuraient le lait, cassaient les œufs... , les autres faisaient des maths sur un livret ludique dédié au nombre 100.

Ensuite, les 2 classes se sont positionnées dans la cour de manière à écrire 100, pour immortaliser ce jour spécial.

Puis nous avons fait un loto, où chaque gagnant était récompensé par un bonbon. L'attention était à son maximum et le silence de mise !

L'après-midi, nous avons dégusté nos crêpes (« meilleures que celles de maman » dixit les élèves).

Nous avons regardé et vérifié les diverses collections apportées par certains (étoiles, images, stickers, perles, briquettes, boutons, accessoires de cheveux...) et collé notre collection de 100 mains, affichée dans le couloir.



Nous avons terminé par un deuxième loto. Journée bien remplie, avec 100 choses à faire !

Classe cinéma

Du 7 au 11 janvier et du 14 au 18 janvier 2019, les élèves de CE1, CE1/CE2, CE2 et CE2/CM1 de Mmes Villalta, Taisant, Robert et Jaillet ont participé à une semaine d'initiation au cinéma pendant laquelle chaque classe a écrit et réalisé 2 courts-métrages.

Accompagnés d'un intervenant spécialisé et après une demi-journée d'apports théoriques, les enfants ont pu s'initier à l'écriture de scénarii, au cadrage, au découpage en plans, aux effets spéciaux, au montage et au jeu d'acteurs.

Ils avaient à leur disposition du matériel professionnel : clap, caméras, micros, trépieds, fond vert... Une belle semaine de découverte des coulisses du cinéma !



Pour clore ce projet, une projection du travail des élèves a eu lieu le 29 mars en présence des familles. Chaque enfant a pu repartir avec un DVD souvenir.

Piscine

Les deux classes de CP se rendent chaque jeudi à la piscine de Trévoux.

Lors des trois premières séances, les élèves ont huit chemins à leur disposition. Puis ils évoluent sur trois ateliers ce qui leur permet de progresser.

En fin de cycle, ils retrouveront leurs huit chemins et pourront constater leurs progrès.

Ils sont tous d'ores et déjà ravis d'y aller.



Conseil Municipal d'Enfants

• Lors de la précédente InfoMairie, nous avons évoqué les élèves fraîchement élus pour 5 d'entre eux. Chloé, Romain, Lilia, Jules et Mathéo ont donc fait leurs premiers pas d'élus en assistant, aux côtés des officiels, à la Commémoration du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918. Pour ce faire, ils avaient choisi pour certains de remercier, avec leurs mots, les combattants pour leur courage face aux ennemis et pour d'autres, un texte intitulé « A la mémoire des poilus ».

Lors de cette commémoration exceptionnelle, ils ont aussi chanté avec l'ensemble de leurs camarades de l'école la chanson de Craonne et une « Marseillaise » très émouvante pour ne pas oublier que des enfants comme eux ont, un jour, sacrifié leur vie pour que nous soyons libres. Merci à René Suarez pour tout le travail musical réalisé avec l'école.



Distribution des colis

• Le samedi 15 décembre, les élus ont participé à la distribution des colis du C.C.A.S. aux aînés de la commune en respectant la tradition chocolats, bonbons et papillottes. Il est vrai que nous sommes souvent très bien reçus par les anciens, heureux de partager ce bon moment avec les enfants, en se rappelant des bons souvenirs ou en échangeant sur l'évolution de notre village.

• Les projets 2019 ont fait l'objet de discussions et d'un vote avant de « plancher » sur deux en particulier : instaurer un échange avec l'école de Cavez, village du Portugal jumelé avec Quincieux en les aidant, pourquoi pas, à créer leur Conseil Municipal d'Enfants, et renouveler la journée handisports avec la participation de toute l'école. Le repas des aînés sera à nouveau organisé à la cantine, le 12 juin. Nous ne manquerons pas de vous raconter si le poulet/frites a eu du succès !

• Le 2 mars, les élus participaient à l'ouverture « privée » de la nouvelle médiathèque et furent les premiers à tester les canapés moelleux et le fauteuil nœudphar.



Inauguration de la médiathèque

• Enfin, le 8 mars dernier, les élus de la 9 ont été mis à l'honneur comme leurs aînés lors de la remise des clefs du village par M. le Maire à la Présidente de la classe.

• Une fois n'est pas coutume, j'ai laissé la parole aux élus qui le souhaitent pour écrire un petit article. Clara, élue de CM2 qui arrive à la fin de son mandat, a choisi l'interview et je vous laisse en sa compagnie !

Cérémonie du 11 novembre 2018



QUINCIEUX



Métropole de Lyon

Interview



Clara

Bonjour Clara, revenons sur ces 3 années passées au Conseil Municipal d'Enfants. Comment a commencé cette aventure ?

J'ai participé à une élection à l'école, avec Elodie et les urnes utilisées par les grands ! J'ai réalisé une affiche qui représentait mon programme. 5 enfants de 2 classes différentes ont été élus.

Comment se déroule le CME ?

Nous avons des réunions régulièrement. Au début de l'année, nous décidons quels projets nous allons réaliser. Nous préparons aussi toutes les cérémonies comme le 8 mai et le 11 novembre. Pendant ces cérémonies, nous sommes présents au monument aux morts à côté de M. Le Maire. Nous participons en lisant ou en chantant. On représente tous les enfants de l'école.

Te souviens-tu d'un projet qui t'a particulièrement marqué ?

L'année dernière, nous sommes allés à l'Assemblée Nationale ! On a pris le TGV et nous avons rencontré notre députée Blandine Brocard. On a pu lui poser de nombreuses questions, elle est très sympa et elle a beaucoup de travail !

Nous sommes allés dans l'hémicycle et nous avons pu assister à une petite partie d'un vote par tous les députés.

Qu'as-tu aimé pendant ces 3 ans ?

Je suis contente de rendre service à la commune, en préparant les cérémonies et en améliorant la vie des habitants. Nous avons par exemple réalisé des plantations à la résidence La Tonnelle. Nous avons inauguré la nouvelle aire de jeux au parc de la Mairie, c'est un projet que nous avons repris des élus de l'année précédente.

Je remercie Elodie Patin, Nadège Ray et Monique Aubert, les élues adultes qui nous ont accompagnés pendant ces 3 années.

Cette expérience te donne-t-elle envie de devenir élue et de t'investir dans ta commune quand tu seras adulte ?

Oui et non !

Pas trop parce que Blandine Brocard nous a dit qu'elle avait beaucoup de responsabilités et beaucoup de travail et je pense qu'elle ne voit pas beaucoup sa famille...

Mais oui aussi car ça doit être bien de décider des choses qui sont bonnes pour sa commune et de s'occuper des gens. C'est bien quand on voit les retours de ce qu'on fait.

Merci Clara de ton investissement.

Dernière minute

Dossier d'inscription cantine et accueil périscolaire

L'admission des enfants à la cantine et à l'accueil périscolaire (matin, soir et mercredi) est soumise à une inscription administrative préalable et obligatoire, effectuée par leurs représentants légaux.

Les dossiers d'inscription sont disponibles en mairie et téléchargeables sur le site internet uniquement.

Les dossiers complets seront à déposer en mairie avant le vendredi 6 juillet 2019.



Véronique Pinceel

Conseillère municipale délégée à la communication

Frelon asiatique et recherche de nids

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire Rhonâlpin. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles.

Plan de surveillance et de lutte régional

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS (Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire), en partenariat avec la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles), vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés :

- Les nids primaires : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps.
- Les nids secondaires : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

Comment signaler un individu ou un nid ?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement soit :

- Sur la plateforme de signalement en ligne : frelonsasiatiques.fr
- En téléchargeant l'application mobile « Frelon Asiatique ».

2018 : progression forte du nombre de nids découverts

Sur l'ensemble de la région Rhône-Alpes, le nombre de nids observés en 2018 est de 1360 contre 414 en 2017. Les conditions climatiques de l'année semblent avoir été favorables au prédateur. Il poursuit sa progression dans le Rhône, 49 nids ayant été recensés (dont 35 détruits) en 2018 contre 12 en 2017.

Frelon Européen - Vespa Crabro



Frelon asiatique - Vespa Velutina



Reconnaissance des nids

NID PRIMAIRE



Attention : peut être confondu avec un nid de guêpe

NID SECONDAIRE



QUINCIEUX



Métropole de Lyon

Le moustique tigre ou *Aedes albopictus*

L'*Aedes albopictus*, plus connu sous le nom de « moustique tigre », fait l'objet d'une surveillance particulière car il est vecteur potentiel de maladies virales comme le chikungunya ou la dengue.

Installé depuis 2004 dans le Sud de la France, il remonte progressivement sur le territoire. Il est considéré aujourd'hui comme implanté dans le Rhône.

Ce moustique de petite taille (5 à 7 mm) est recouvert d'une multitude d'écailles de couleurs blanches et noires. C'est un insecte urbain et diurne : il pique le jour, particulièrement à l'aube et au crépuscule, principalement à l'extérieur des habitations.

Sa période d'activité se situe du 1^{er} mai au 30 novembre.

Les gîtes de reproduction du moustique tigre sont toujours de petite taille : les creux des arbres mais aussi tous les petits espaces d'eaux stagnantes créés par l'homme (seaux, vases, soucoupes, fûts, citernes, écoulements de gouttières, pneus...).

La prévention

La meilleure arme contre la prolifération des moustiques est la destruction de leurs lieux de ponte potentiels.

Le moustique tigre ne se déplace que dans un rayon de 25 à 50 mètres autour de son lieu de naissance.

Chacun se doit de prendre en charge autour de son domicile la destruction des « nids à moustiques ».

Veillez à vider très régulièrement tous les réceptacles d'eau de pluie et à enlever les objets abandonnés qui pourraient servir de récipients : jouets qui traînent dans le jardin ou sur la terrasse, coupelles sous les pots de fleurs...

Contre les piqûres, les mesures de protection personnelle sont simples :

- Privilégier des vêtements amples et couvrants.
- Utiliser des produits répulsifs (avec précaution pour les enfants et les femmes enceintes).
- Utiliser des moustiquaires.

Signalez à l'EID Rhône-Alpes la découverte d'un moustique *Aedes albopictus* à votre domicile et aux autorités sanitaires si vous êtes porteur d'une maladie transmissible par ce moustique (dengue, chikungunya).

Fermeture estivale de La Poste

Le bureau de la Poste sera fermé du lundi 5 août au samedi 24 août 2019.

Durant cette période, l'offre de La Poste sera disponible dans les points de service suivants : Anse et Lozanne

- Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30.
- Le samedi de 9h à 12h.



Conseil municipal

Séance du

26 février 2019

Débat d'Orientation Budgétaire

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) est une étape obligatoire avant l'adoption du budget pour les communes de 3 500 habitants et plus. Il a été instauré à Quincieux depuis 2015 bien qu'il ne soit pas encore obligatoire (- de 3 500 h).

Il doit faire l'objet d'un rapport, soumis au vote du Conseil Municipal et être adopté dans les deux mois qui précèdent l'adoption du budget afin de permettre aux élus de prendre connaissance des grandes orientations du budget.

Le rapport a été présenté et approuvé en commission des finances du 11 février 2019.

Modification du règlement intérieur des Jardins Familiaux de Chamalan

L'Assemblée a adopté un règlement intérieur par délibération n° 2016-33 le 24 mai 2016.

Après 3 années de fonctionnement, il est nécessaire de réajuster quelques prescriptions et de préciser certains usages, notamment sur l'arrosage, l'entretien et les modifications de l'existant qui sont interdits.

Il est rappelé que des conventions précaires et révocables sont signées pour une surface d'environ 250 m² et un montant annuel de 120 €. En cas de non-respect du règlement, le locataire sera exclu.

Subvention exceptionnelle à l'école élémentaire pour le projet « classes cinéma »

Le projet « Classes cinéma » 2018-2019 qui concerne les classes de CE1, CE2, CE1-CE2 et CE2-CM1 a été présenté. Son coût s'élève à 2 940 €.

L'équipe pédagogique a pu collecter pour financer ce projet 1 998 € via le marché de Noël (528 €) et la participation des familles 15 € par enfant (1 470 €). Un projet de livre de recettes devrait également permettre de générer une recette supplémentaire de 150 €.

Une subvention de 600 € a été adoptée. Cette aide permettra à l'école de conserver un budget pour le financement de la sortie de fin d'année qui n'aurait pas pu être possible autrement.

Séance du

26 mars 2019

Budget Commune- Approbation du Compte Administratif 2018

Le compte administratif ainsi que les exécutions budgétaires de l'exercice ont été adoptés comme suit :

Fonctionnement	
Dépenses	2 847 706.23 €
Recettes	3 691 437.51 €
Excédent	843 731.28 €
3 691 437.51 €	
Dépenses	2 617 747.53 €
Recettes	362 654.91 €
Déficit	-2 255 092.62 €

Compte tenu des résultats antérieurs cumulés, les résultats de clôture sont :

- Fonctionnement : 843 731.28€ +
2 034 357.56€ = 2 878 088.84€
- Investissement : -2 255 092.62€ +
1 341 523.62€ = -913 569.00€

Impôts locaux - Fixation des taux 2019

Les taux des impôts pour la collectivité pour l'année 2018 ont été maintenus et restent fixés à :

- Taxe d'habitation : 4.73 %
- Taxe sur le foncier bâti : 7.97 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 20.55 %

A noter que le produit fiscal résulte des taux et des bases nettes d'imposition, lesquelles évoluent chaque année en raison de la croissance de la matière imposable et de l'incidence de mesures législatives.

Budget Commune - Adoption du budget primitif 2019

Monsieur le Maire a donné lecture du projet de budget primitif principal 2019 qui s'équilibre en dépenses et en recettes. L'assemblée délibérante a adopté ce budget, arrêté comme suit :

	Recettes	Dépenses
Section Fonctionnement	4 284 459.84€	4 284 459.84€
Section Investissement	4 975 653.00€	4 975 653.00€
TOTAL	9 260 112.84€	9 260 112.84€

Convention du festival intercommunal « Saône en scènes »

Le projet d'un festival initialement porté par la Commission Intercommunale « Offres et Evénements Culturels du Val de Saône », a été présenté aux élus. 12 communes sont volontaires pour participer à ce festival qui aura lieu du 8 au 30 novembre 2019.

- Vendredi 8 novembre : Soirée d'ouverture à Montanay
- Samedi 9 novembre : Curis au mont d'or
- Dimanche 10 novembre : Quincieux
- Jeudi 14 novembre : Albigny sur Saône
- Vendredi 15 novembre : Genay
- Samedi 16 novembre : Collonges au mont d'or

- Dimanche 17 novembre : Fontaines Saint Martin
- Vendredi 22 novembre : Rochetaillée sur Saône
- Samedi 23 novembre : soirée de Gala à Neuville sur Saône
- Dimanche 24 novembre : Couzon au mont d'or
- Vendredi 29 novembre : Saint Germain au mont d'or
- Samedi 30 novembre : Soirée de clôture à Fontaines sur Saône.

Une convention va être conclue, avec pour objet de définir les conditions dans lesquelles la Commune de Couzon-au-Mont-d'Or accepte d'être le porteur administratif du festival « Saône en scènes », d'en recevoir les recettes et d'en acquitter les dépenses pour le compte des 12 communes signataires.

Le concours financier est fixé à 1 500 € par commune.

Budget Commune - Emprunt

Monsieur le Maire a présenté ce projet d'emprunt lors du débat d'orientation budgétaire. Compte tenu des arbitrages 2019, le prêt à souscrire pour le restaurant scolaire est de 2 000 000 € d'euros.

Plusieurs établissements bancaires ont été consultés. La Caisse d'Epargne a fait la meilleure offre à savoir un prêt sur 25 ans à amortissement constant au taux fixe de 1.77 % et des frais de dossier de 1 000 €.

Séance du 23 avril 2019

Prélèvement automatique pour les locataires de la commune

Plusieurs moyens de paiement pour les usagers du service enfance jeunesse existent, et notamment la possibilité de payer par prélèvement automatique.

Compte tenu de l'éloignement du poste comptable, des centres publics d'encaissement des produits locaux et

de l'évolution des moyens de paiement, il a été proposé d'étendre cette possibilité de paiement par prélèvement automatique aux locataires de la commune qui en feront la demande.

Les outils informatiques actuels permettent une mise en œuvre sans surcoût de ce dispositif. Seul un contrat de prélèvement et un mandat SEPA devront être établis.

Directeur de la publication : Pascal DAVID

Rédacteurs en chef : Véronique PINCEEL

Réalisation : Commission communication

Conception : ROUGEVERT Communication
04 74 60 36 38 - Villefranche sur saône
f Rougevert Communication

Tirage : 1600 exemplaires



Mairie de Quincieux

Adresse : 30 rue de la République - Tél. : 04 78 91 10 11 - Fax : 04 78 91 17 83
Mail mairie : contact@quincieux.fr - Site Internet : www.quincieux.fr
Permanence adjoint : 06 32 90 82 12 (en dehors des horaires d'ouverture de la mairie)
Bureaux ouverts : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 15h30 à 17h30, mercredi et samedi 9h à 12h

FORUM

DES ASSOCIATIONS

QUINCIEUX

Espace Maurice Plaisantin



SAMEDI
07/09/19

9H-14H

QUINCIEUX



Métropole de Lyon